



Communiqué de presse

Talence, le 17 octobre 2019

Conseil municipal des enfants, deuxième édition

Après le succès de la première édition, la Ville de Talence lance pour la 2^{ème} année consécutive son Conseil municipal des enfants (CME). Les jeunes candidats ont été élus le 14 octobre dernier. Ils disposeront d'un budget propre de 16 000 € pour mener des actions concrètes dès 2020.

Rendez-vous à la première séance plénière jeudi 17 octobre à 18 heures

dans la salle du [conseil municipal](#)

Pour la première édition 2018-2019 (d'octobre à juin), les 20 premiers jeunes élus ont tiré un bilan positif, avec un budget de 16 000 € à dépenser : campagne de sensibilisation sur le tri sélectif avec un fiction réalisée sur le sujet, participation à l'opération « Ménage ta ville » en mai dernier avec des projets axés sur l'environnement et la propreté notamment. Ils ont également acheté une trentaine d'arceaux à vélos et 5 fontaines à eaux, tous déjà installés dans la ville.

L'esprit de ce conseil est de sensibiliser et de découvrir des thèmes jusque-là souvent théoriques pour les plus jeunes : la démocratie, les prises de décision, la vie de la cité, la citoyenneté. « L'objectif est aussi de les mobiliser de manière concrète à devenir les acteurs du futur de leur ville », souligne Josiane Desguers, maire adjointe en charge du CME.

La seconde édition du CME sera à nouveau composée de 20 jeunes de CM1 et CM2, respectant la parité filles-garçons, élus pour un mandat d'un an. Il aura deux rôles majeurs : être force de proposition de projets pour la commune et jouer un rôle consultatif pour les autres instances : conseils municipal, communal et citoyen.

Il disposera comme l'année précédente d'un budget de 16 000€. Le maire présidera trois séances plénières durant l'année, accompagné d'élus adultes. La première d'entre elles est prévue ce jeudi 17 octobre. Des commissions thématiques seront créées, toujours encadrées par l'association « Les Francas » et la Maison des droits de l'homme et du citoyen de Talence.

CONTACT PRESSE

Claudia Courtois : 05 56 84 78 19 communication@talence.fr